

Actions à mener : "Ce que l'on délègue..."

I - La dynamique du SCOT au service du Pays

- 1. Réparer les cicatrices des infrastructures : hiérarchiser les flux**
 - Reconstruire du lien local et aménager les berges
 - Préparer les futurs projets de franchissements : A24, RN42, RD948 et 945
- 2. Développer les échanges est/ouest du Pays Cœur de Flandre**
 - Développer des complémentarités économiques et agricoles sur le Pays
 - Mettre en place des partenariats avec les 3 Pays voisins et la Belgique
- 3. Valoriser les liens aux Monts et à la Lys : "Trame verte et bleue"**
 - Développer des parcours entre communes sur une trame bleue/verte
 - Tisser une cohérence écologique des zones N, des réserves foncières...
- 4. Préserver un écrin naturel en rupture avec les grandes agglomérations**
 - Affirmer les limites et de larges distances à l'urbanisation continue
 - Concentrer les efforts d'urbanisation sur les noyaux urbains existants

II - PLUI : complémentarité entre ville et campagne

- 1. "Insécuriser la route" : réhabiliter l'espace public et le piéton**
 - Affirmer la prédominance du projet urbain sur le projet routier
 - Développer les modes et parcours de "déplacements doux", en site propre
- 2. Faciliter la complémentarité des activités entre communes**
 - Replacer l'activité artisanale et agricole, au cœur de la vie locale
 - Faciliter les mouvements d'activités et les reconversions de friches
- 3. L'eau, lien entre communes des Monts à la Lys**
 - Réhabiliter l'eau dans la ville, autour de l'identité de la commune
 - Préserver le patrimoine vert et préverdier/paysager les futures urbanisations
- 4. Valoriser la complémentarité des communes**
 - Affirmer les limites à l'urbanisation, réduire le mitage, les étirements
 - Renforcer l'équilibre du réseau urbain et les vocations des communes

III - Un Observatoire au service des usagers

- 1. Tableau de bord des flux**
 - Etat des lieux et mise à jour du "PDU"
 - Sensibilisation et communication pédagogique du "PDU"
- 2. Tableau de bord des activités du bassin de vie**
 - Etat des lieux et mise à jour du "Schéma des activités"
 - Sensibilisation et communication pédagogique du "Schéma des activités"
- 3. Observatoire du patrimoine naturel**
 - Etat des lieux et mise à jour du "Plan vert"
 - Sensibilisation et communication pédagogique du "Plan vert"
- 4. Charte d'écologie urbaine**
 - Développer les solidarités intercommunales pour maîtriser le mitage
 - Articuler les outils de concertation autour du PADD Intercommunal, du PC

Actions et évaluation à préparer...

A - Développement durable à l'échelle du SCOT

- 1 - PDU : Hiérarchiser et aménager un réseau de flux adapté au terrain
- 2 - Plan diagnostic des paysages vivants, en activité
- 3 - Schéma directeur des projets d'aménagement des territoires

B - A l'échelle du conseil des communes

- 1 - Schéma directeur d'organisation et de développement du territoire
- 2 - Emprises et réserves d'intérêt intercommunal ou départemental
- 3 - Schéma de préservation et de valorisation du "patrimoine vert"
- 4 - Outils de connaissances et d'aménagement du territoire

Guide pour un projet partagé Mission : 20020320 - Octobre 2002 - chargé de mission : V.Bassez

PRESENTATION DE MARCHÉ

DIAGNOSTIC PARTAGE

FONDEMENTS STRATEGIE

AGENDA FICHES ACTIONS

SUIVI EVALUATION

Fiche N°4.03



Animateur de Pays
E. BERTIN
Conseil Général
A.F. Del Litto
Architectes des Bâtiments de France

Partenaires

Loi SRU :
Loi de Solidarité et Renouvellement Urbain
SCOT :
Schéma de Cohérence Territoriale
PLU :
Plan Local d'Urbanisme
PADD :
Projet d'Aménagement et de Développement Durable
FAN :
Fond d'Aménagement du Nord
ENS :
Espaces Naturels Sensibles

Sigles/Lexique

Fiche de validation de l'Etape 4, ce document retranscrit les différentes phases d'élaboration du cahier des charges, en trois volets:
La première partie reprend les éléments fondateurs du positionnement politique et les bases référentielles communes.
La seconde partie liste les actions choisies par les élus des communes. Il s'agit de préciser les principes fondant le programme et d'exprimer une charte d'action.
Enfin, la troisième partie situe l'ensemble des actions, en lien avec des échelles d'intervention, d'acteurs, de partenaires pour la communauté des communes.
La démarche tend à préciser les cares d'intervention, de mise en projet et d'exigence contenus dans les cahiers des charges opérationnels. Vérifier et valider les champs d'action, de cohérence et de compétences autour des projets.

Résumé

Etudes Intercommunales :
le périmètre SAGE de la Lys
le périmètre d'étude du Pays du Cœur de Flandre
le périmètre du Projet de PNR
les espaces publics remarquables
le Projet de développement des Monts de Flandre et de la Plaine de la Lys
le Dossier de Pays du Cœur de Flandre
Etudes Communales - FACV/FAN :
Bailleul (2); Godewaersvelde; Merris (2); Neuf-Berquin (2); Nieppe (2); Steenwerck

Autres Etudes

Territoire :
Bailleul; Godewaersvelde; Merris; Neuf-Berquin; Nieppe; Sully-sur-la-Lys; Steenwerck; Flandre intérieure; Canaux; Monts de Flandre; Plaine de la Lys
Site :
Rapport à l'eau; Zones humides; Canaux; Becques; Lys

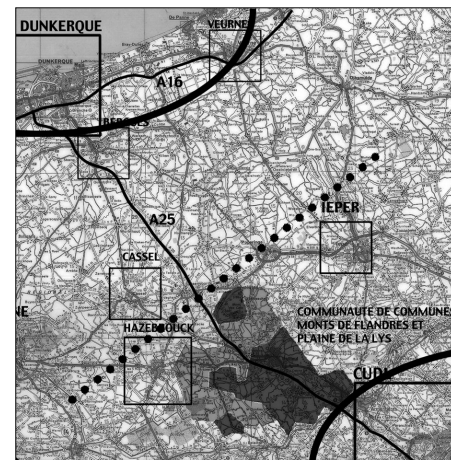
Mots-clés

Structure urbaine :
Villages; Fermes; Ville historique; Centre bourg; Faubourgs; Places; Espace public central; Stationnement;

Éléments urbains :
Place du piéton; Plate-forme d'échange; Implantations d'activités; Identités communales;

Démarche :
PADD; PLU; ZPPAUP; FAN; Pays; SCOT; PDR

Guide pour un projet partagé Mission : 20020320 - Octobre 2002 - chargé de mission : V.Bassez



Objectifs de l'Etape 4 : Organiser les actions à mener

Réunir les orientations politiques d'aménagement

Il s'agit de réaliser une sorte de Charte, permettant de dresser les convictions et ambitions de la politique communale en matière d'aménagement, même ponctuel.

Identifier des champs de "commande", de projet

Ce "classeur" recense les principes portés par les élus, sans hiérarchie particulière : Agenda local des actions à mener pour mettre en projet la vision partagée de la commune.



Association soutenue par le Conseil Général du Nord

Etape N°4.03

18 Novembre 2003

Communauté de Communes Monts de Flandre - Plaine de la Lys Agenda - Fiches actions "Organiser..."

Cette quatrième étape vous permet de préparer les actions et de les organiser dans le temps (agenda et phasage).

Fondements politiques

- . Maîtriser les flux,
- . Un bassin de vie, vivant partout et pour tous,
- . Jouer la complémentarité Monts/Plaine.
- . L'identité culturelle et le mode d'habiter

Principes guidant les actions

Réfléchir globalement pour agir localement

Le travail de diagnostic partagé a souligné les liens naturels du bassin de vie, au-delà des découpages administratifs.

Les analyses et propositions du PLUI respecteront ce cadre de cohérence globale du territoire. La mise en œuvre des projets intercommunaux et communaux s'attachera à répondre précisément aux enjeux locaux.

Complémentarité et solidarité

La préparation collective du cahier des charges met en place des démarches de partage du projet entre élus locaux et représentants au conseil communautaire.

La concertation intercommunale doit maintenant se prolonger localement avec les habitants, au-delà du PLUI.

L'enjeu d'un Observatoire réside dans cette nécessité de développer des outils de sensibilisation et d'information, recoupant et diffusant la connaissance et les recommandations sur différents supports, à l'attention :

- des élus
- des habitants
- des partenaires

3 champs d'actions durables : Agenda 21 local

Le regroupement des actions identifiées par les élus amorce une démarche d'agenda 21 local. 3 champs d'application opérationnelle se dégagent :

- le PADD du PLUI, à venir
- un Observatoire des territoires, issu du bilan des études et projets menés ou en cours
- le PADD du SCOT, restant à développer

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

98 rue des Stations - 59000 LILLE - Tél. 03 20 57 67 67 - Fax 03 20 30 93 40 - caue59@caue59.asso.fr - www.caue59.asso.fr



	Diagnostic	Principes
TERRITOIRE/PAYS	<p>PAYS CŒUR DE FLANDRE Bassin de vie de 127 336 habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> Partie sud du Bas Pays Flandre intérieure entre Dunkerque et Lille Point de resserrement du département "Liaisons" est/ouest : <ul style="list-style-type: none"> A25 : "descente" vers la Mer A26 : "tangente" ouest A19 : "tangente" est, (autoroute belge Ypres/Furnes) 	<ul style="list-style-type: none"> Réparer les cicatrices des grandes infrastructures traversantes : Développer les échanges Est/Ouest Valoriser les "portes" des Monts et de la Lys Valoriser le belvédère de l'A25 Affirmer les distances avec les Pays voisins par un écrin naturel Renforcer les noyaux existants et leur vocation
SITE/PAYSAGES	<p>SCOT DE FLANDRE INTÉRIEURE Bassin de vie de 113 929 habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> Le réseau des becques La chaîne des Monts de Flandre Le Houtland La Plaine de la Lys Réseau de "noyaux urbains", à la campagne La Lys, "Franchissements" est/ouest entre A25 et A26 <p>CC MONTS DE FLANDRE PLAINE DE LA LYS Bassin de vie de 29370 habitants (plus 4 046 hab de</p>	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser l'aménagement local des flux irriguants Anticiper les transformations du réseau routier, des flux : Préparer les futurs barreaux Développer une vocation locale, complémentaire, spécifique Consolider les échanges entre intercommunalités Marquer le lien des Monts à la Lys (corridor biologique) Valoriser les trames Vertes et Bleues Consolider le réseau urbain Hierarchiser les centres Anticiper l'impact des futures évolutions du réseau, des liens
STRUCTUREZ URBAINE/CADRE DE VIE	<p>Sailly) Versant, talus et réseau hydraulique Monts/Plaine</p> <ul style="list-style-type: none"> Les grandes becques Des villes à la campagne Des communes rurales Le réseau "historique" des liaisons entre communes Les "Portes" de l'A25 L'A25 reste la colonne vertébrale de la CCMFPL 	<ul style="list-style-type: none"> Faciliter la mobilité intercommunale Hierarchiser les flux Accompagner les activités selon des spécificités communales Accueillir les activités selon le type de structure urbaine Faciliter les "délocalisations" de la campagne à la ville L'eau : lien entre les communes Faciliter la complémentarité au sein même des communes
ÉLÉMENTS/BÂTI	<p>7 COMMUNES DISJOINTES</p> <ul style="list-style-type: none"> Bailleul, Godewaersvelde Merris, Neuf-Berquin, Nieppe Steenwrck Sailly/Lys Les "traversantes" routières de communes Villes/communes rurales et développement linéaire 	<ul style="list-style-type: none"> "Insécuriser les routes": redonner la priorité aux espaces publics sur la route Placer l'activité au coeur de la ville Créer les conditions d'un développement durable local Anticiper les futures friches et les moyens de reconversion Réhabiliter l'eau dans la ville Valoriser le patrimoine vert Articuler les projets locaux autour du patrimoine vert Maîtriser le mitage et "l'empreinte urbaine" Le PADD au service du projet: le lotissement en greffe douce Projet partagé et citoyenneté : <ul style="list-style-type: none"> développer les outils de la concertation autour du projet volet paysager et PC : outils et prolongement de la planification



Programme	Conditions d'une cohérence et Principes à respecter
<p>Le Conseil des communes souhaite développer un Plan Local d'Urbanisme conforme aux fondements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un Bassin de vie vivant La complémentarité entre Monts et Plaine Maîtriser les flux Respecter une identité culturelle spécifique <p>Actions:</p>	
<p>1. SYNTHÉTISER L'ENSEMBLE DES ÉTUDES EXISTANTES</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic des schémas directeurs existants Analyser les "lignes de force" (vers un PADD) Identifier les contradictions Etudier les "points de négociation" 	<ul style="list-style-type: none"> Prédominance du projet urbain sur le projet routier Développer les modes et parcours de "déplacements doux", en site propre
<p>2. ELABORATION D'UN PADD INTERCOMMUNAL</p> <ul style="list-style-type: none"> Préparation du Rapport de présentation Schéma directeur intercommunal Documents optionnels des projets communaux et intercommunaux 	
<p>3. ÉTUDE D'UN PDU INTERCOMMUNAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> Impact du doublement de l'A25 Impact du développement de la RN42 et du contournement sud de La Gorgue (A26) Réseau local de liaison et autres transports 	
<p>4. PROJET DE TRAME BLEUE INTERCOMMUNALE</p> <ul style="list-style-type: none"> Intégration des documents du SYMSAGEL Généralisation aux autres becques Livrets pédagogiques d'information 	
<p>5. DÉVELOPPER DES OUTILS DE PLANIFICATION</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostics partagés : activités, habitat... Documents de représentation, de recollement Outils d'évaluation (critères, moyens, agenda) Livrets/bulletin d'information 	
<p>6. CHARTE D'INTERVENTION SUR L'HABITAT</p> <ul style="list-style-type: none"> A l'usage des élus, des techniciens (instruction des Permis de Construire) A l'usage des particuliers, des professionnels (recommandation, schémas, méthode) 	
<p>7. MISE EN PLACE DE CORRIDORS BIOLOGIQUES:</p> <ul style="list-style-type: none"> Diagnostic environnemental Schéma environnemental Les "passages discrets" 	
<p>8. SCHÉMA DE PRÉFIGURATION DU SCOT</p> <ul style="list-style-type: none"> Implantations des enjeux intercommunaux Schéma d'implantation des gens du voyage Esquisse du PDU 	
<p>9. CHARTE D'INTERVENTION SUR L'ESPACE PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> Typologie Principes de diagnostic Guide de recommandations 	
<p>10. LES PARCOURS TOURISTIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> "Départ" : cohabitation bus, auto, vélos Noms historiques des lieux dits Les lieux d'exception 	



Volet thématique - Thème 4 : "Identité culturelle et mode d'habiter"



2002-2004

• PLUI
SCOT
Observatoire

OBJECTIF

Promouvoir la qualité du paysage communal quotidien.

RÉSUMÉ

Mettre en place un outil de diagnostic et d'observation de l'habitat et du patrimoine bâti dans son territoire, auprès :
 . des techniciens et des élus
 . de la population
 . des partenaires

Outils d'information, de sensibilisation et de gestion intercommunale et/ou communale de l'habitat, au travers de documents d'urbanismes adaptés :
 . règlement et documents d'urbanisme,
 . charte et projets d'aménagement
 . guide d'information et de recommandation

ENGAGEMENT PRÉVISIONNEL

15 000 €
 Financement
 . Communes
 . CCMFPL
 . Région - Agenda 21 (80%+20%)

PARTENAIRES

Communes de Bailleul
 CC Monts de Flandre Plaine de la Lys
 CAUE du Nord
 Direction Voirie et Infrastructures (DVI -Conseil Général)
 Département du Pas-de-Calais

POUR EN SAVOIR PLUS...

CCMFPL
 T. 03 28 42 96 96 - F. 03 28 42 96 97
 courrier : ccom@cc-mfpl-bailleul.fr
 site : www.cc-mfpl-bailleul.fr

CAUE du Nord
 T. 03 20 57 67 67 - F. 03 20 30 93 40
 courrier : caue59@caue59.asso.fr
 site : www.caue59.asso.fr

Habitat et équipements : Habiter en Coeur de Flandre
 Diagnostic raisonné du Patrimoine bâti et de l'habitat dans son cadre de vie

Mode d'implantation 1

Mode d'implantation 2

Mode d'implantation 3

Le bâti et le réseau hydrographique

Influence sur la forme du noyau Influence sur l'organisation du bâti

Le noyau de Marbaix La partie basse du bourg d'Etroeungt

Son identité

Ses caractères d'origine

Ses composantes

Ses variantes

3 enjeux complémentaires :

- améliorer la connaissance de l'habitat et du rapport qu'il entretient avec le paysage et le cadre de vie
- valoriser la diversité paysagère et patrimoniale du territoire intercommunal
- sensibiliser, informer et impliquer les acteurs locaux afin qu'il se réapproprient leur patrimoine, agissent pour sa préservation et sa mise en valeur

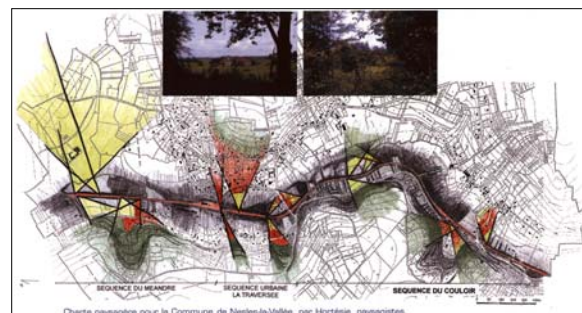
L'outil de nomenclature souligne les critères communs et les spécificités de chaque commune. Il prépare aux Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).

Méthode progressive à 3 niveaux :

- 1. le bâti dans le paysage**
 - Relation du bâti à la topographie et au x grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivières...).
 - Mode d'organisation et d'implantation
- 2. le bâti dans son cadre de vie**
 - Modes d'organisation, forme, silhouette, densité.
 - Rôles, usages et interactions entre les éléments de la structure communale (noyaux, écarts, hameaux, place...)
- 3. l'habitat, composante du patrimoine architectural**
 - Dégager des typologies
 - Donner des clés d'analyse
 - Développer des guides de recommandations

Publics concernés

Diffuser le diagnostic du patrimoine bâti, sur des supports pédagogiques d'information de sensibilisation adaptés :
 . aux techniciens et aux élus
 . à la population et aux partenaires



Outils d'application et de partage : exemples de Volets thématiques

• Illustration d'un Diagnostic partagé d'un secteur particulier - Approche sectorielle

ANALYSE	ZONE SEM-URBAINE	ENTREE CENTRE VILLE	COULOIR	PLACETTE	SECTEUR CENTRAL	SECTEUR INTERMÉDIAIRE	PLACE	SECTEUR SECONDAIRE	PORTES	ENTREE DU CENTRE-VILLE	ZONE SEM-URBAINE
MORPHOLOGIE											
USAGES											
PLAN DE LA ZONE D'ETUDE											
DIAGNOSTIC OBJECTIFS											

GESTION DES EAUX PLUVIALES

LES JARDINS PRIVÉS

LES BOISEMENTS DE FOND DE VALLEE

VUES ET POINTS TOURISTIQUES